

## Points d'action de la Journée du parlement ouvert et du Sommet mondial du PGO

Ottawa, Canada | 29-30 mai 2019

Lors de [la Journée du parlement ouvert et du Volet parlementaire du Sommet mondial du Partenariat pour un gouvernement ouvert](#), les points d'action suivants ont été soulignés :

1. Participer plus activement aux efforts nationaux pour un gouvernement ouvert en promouvant les plans d'action existants et en élevant les ambitions, ou en encourageant la participation de votre gouvernement au [Partenariat pour un gouvernement ouvert \(PGO\)](#).
2. Bâtir un soutien multipartite aux principes d'ouverture pour garantir la durabilité des plans d'action indépendamment des cycles électoraux.
3. Élaborer, réviser et adopter des législations augmentant la transparence, la responsabilité, la participation citoyenne et les normes éthiques applicables aux titulaires de charge publique, en appui aux engagements du plan d'action (par exemple la réglementation du lobbying, l'accès à l'information, la déclaration des actifs, la réglementation de la participation, etc.).
4. Co-crée, mettre en œuvre, suivre et évaluer les Plans d'action pour un parlement ouvert avec la société civile pour s'engager envers les priorités clés pour transformer l'interaction entre le parlement et le public afin d'aller vers une législation et un contrôle plus inclusifs et efficaces des politiques publiques, garantissant la réponse aux besoins des citoyennes et des citoyens.
5. Créer des espaces permettant au public de contribuer à un débat plus exhaustif et inclusif sur des questions importantes de politique nationale allant au-delà de l'ouverture (par exemple, le changement climatique, la réforme des systèmes de pensions, les lois anti-corruption, etc.), et de co-crée des solutions à ces problèmes.
6. Tirer parti de la technologie pour compléter les espaces de participation en personne et créer des plateformes atteignant davantage de citoyennes et citoyens via un processus simple et pratique.
7. Garantir que tous les espaces participatifs créés incluent les femmes, les peuples autochtones et autres groupes historiquement marginalisés, afin qu'ils puissent servir à faire entendre la voix des personnes sous-représentées.
8. Adopter des mesures facilitant la communication entre le parlement et la société civile pour justifier la prise de décision et expliquer comment les contributions reçues ont été prises en compte.
9. Mettre en place des programmes institutionnels de renforcement des capacités pour les jeunes, les enseignants et la société civile en général afin de sensibiliser au rôle des parlements et aux voies de mobilisation citoyenne.
10. Promouvoir la transparence et l'accès à l'information au sein de la branche exécutive pour renforcer la capacité du parlement à contrôler efficacement le gouvernement et pour favoriser la responsabilité publique.
11. Participer à des débats nationaux et internationaux pour identifier des solutions politiques visant à lutter contre la désinformation et les fausses nouvelles tout en respectant la liberté d'expression, en particulier durant les campagnes électorales, qui peuvent avoir un grand impact sur le discours et la confiance du peuple envers les institutions publiques.
12. Adopter des législations et contrôler les politiques pour promouvoir un espace civique fort, sûr et inclusif, permettant aux organisations de la société civile comme aux médias de travailler librement et indépendamment, et de jouer leurs rôles respectifs, lesquels sont essentiels à toute démocratie.
13. Pour obtenir de l'aide avec des initiatives pour un parlement ouvert, veuillez contacter les organisations partenaires du [Réseau numérique pour un parlement ouvert](#), dont [ParlAmericas](#), [Directorio Legislativo](#), [l'Institut national démocratique](#), la [Fondation Westminster pour la démocratie](#), le [Réseau latino-américain pour la transparence législative](#), et le [Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE](#).